

Christian Estrosi affirmait par écrit il y a quelques semaines : « Il n'y aura pas de port de commerce ni à Saint-Laurent-du-Var, ni à Cagnes. La seule implantation envisageable se situant au droit de l'aéroport, le long des pistes ».

Pourtant lors du conseil portuaire, Thierry Voisin, président de Nice Union maritime, aurait affirmé selon Nice Matin : « Il nous faut un point de déchargement cohérent, et Saint-Laurent, c'est idéal, c'est la logique, c'est l'avenir… On peut reconstituer des plages à l'extérieur du futur port. Cela s'est fait dans d'autres endroits. Finalement, c'est une question d'argent. Il faut que le coût soit absorbable. Mais les plages c'est aussi un investissement économique, pour le tourisme.

Henri Revel monte justement au créneau affirmant d’une part que lors de ce conseil : « À ce conseil portuaire, il n'y avait que les représentants du port de commerce de Nice. L'OIN et la métropole n'étaient pas là »et d’autre part que « techniquement c’est infaisable. Il n'y a pas assez de fond, et il y a la proximité de l'aéroport avec notamment les problèmes radio-électriques que ça pose. »

Marc Orsatti est plus perplexe, il indique : « Je suis plus pessimiste et inquiet que vous. Il faut demeurer d'une grande vigilance. Ce débat revient inlassablement sur le tapis. Il faudra se battre collectivement»

Quoiqu’il en soit le maire de Saint Laurent du Var a bien raison de se soulever contre l’arrivée d’un port de commerce à Saint Laurent du var tout comme les élus qui sont contre.